

Une espèce exotique envahissante qui menace l'obovarie olivâtre et qui coûte cher aux municipalités

Originare de la région ponto-caspienne en Europe, la moule zébrée (*Dreissena polymorpha*) a été introduite en Amérique du Nord en 1986 par l'eau de ballast rejetée par les bateaux sous la forme d'œufs et de larves. En un peu plus de 5 ans l'espèce s'est propagée dans de nombreux cours d'eau de l'est des États-Unis, de l'Ontario et du Québec. En 1996, soit 10 ans après son introduction en Amérique du Nord, elle a été observée dans l'amont de la rivière Richelieu et des sites en aval du bassin de Chambly en 1998.

IDENTIFICATION DE LA MOULE ZÉBRÉE

- Mesure de 2 à 2.5 cm (peut atteindre 4 cm)
- Forme triangulaire
- Coquille variant de brun pâle à brun foncé avec des zigzags blancs ou beiges
- Face inférieure plate



Notre mission

Ambioterra est un organisme charitable dont le but est de protéger la biodiversité et les milieux naturels. Vous voulez en savoir plus sur l'obovarie olivâtre, contactez-nous ou visitez notre site Internet. Un feuillet complet sur cette espèce ci-trouve.

Rédaction : Jean-Michel Brunet, agent de l'environnement, Julie Tremblay, écologiste et Priscilla Gareau, biologiste Ph. D. Env.
Infographie : Danylyne Dallaire (da_design@outlook.com)

Photos: © Emily Hjalmarson, © Mayessj, © Ludo Leclerc, www.inaturalist.org, © Kbjb17, © Fw_Tom, © OBVT

Imprimé sur papier 100% recyclé post-consommation



624 rue Notre Dame, local 31, St-Chrysostome,
Québec, Canada, J0S 1R0

450-637-8585

info@ambioterra.org

www.ambioterra.org

 facebook.com/organismeambioterra

CE PROJET EST FINANÇÉ PAR :



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada



La moule zébrée

une espèce exotique envahissante

Pourquoi la moule zébrée est-elle une menace?

Cette petite moule exotique possède des caractéristiques qui lui permettent de se propager rapidement dans les cours d'eau :

FÉCONDITÉ ÉLEVÉE

(30 000 à 100 000 oeufs / femelle / an)

OEUF ET LARVES EN SUSPENSION DANS L'EAU FAVORISANT LEUR DISPERSION PAR LES COURANTS OU ENCORE PAR L'ACTIVITÉ HUMAINE

Impacts environnementaux

Sa capacité de filtration très élevée altère l'écosystème dans lequel elle est présente :

- Augmentation de la transparence de l'eau
- Hausse des plantes aquatiques en profondeurs
- Diminution considérable du plancton, et donc de la ressource alimentaire de plusieurs espèces aquatiques dont les mulettes

Se fixe à la coquille des moules indigènes dont l'obovarie olivâtre ce qui peut nuire à leur respiration et leur capacité de s'alimenter. Dans des cas d'infestations importantes, les populations de mulettes peuvent disparaître.

L'obovarie olivâtre

• une espèce en péril •

- Mesure en moyenne 5,5 cm, mais certains peuvent atteindre 7,5 cm voire même 10 cm
- Forme ovale avec une pente postérieure arrondie
 - Coquille brune-jaunâtre ou verdâtre
- Structure en charnière qui joint les deux coquilles
 - Partie postérieure plus épaisse que la partie antérieure de la coquille

La rivière Richelieu est une zone avec une belle richesse de mulettes. Il faut la préserver !



Impacts socio-économiques

En raison de sa forte densité de colonisation, la moule zébrée peut :

- Endommager les bateaux amarrés dans des sites infestés.
- Engendrer une prolifération d'algues toxiques tel que les cyanobactéries qui peuvent mener à l'interdiction de la baignade et, dans certains cas, de l'activité nautique
- Colmater les canalisations de prise d'eau potable, d'usine de traitements des eaux et des centrales hydroélectriques.

Cet impact engendre des coûts astronomiques de nettoyage, soit des millions de dollars par année!



Comment pouvez-vous lutter contre la moule zébrée?

Après chaque sortie avec votre embarcation, il est important de :

1. Examinez votre embarcation, la remorque ainsi que l'équipement et retirez entièrement la boue, les plantes aquatiques, débris et animaux visibles avant de quitter le plan d'eau.
2. Vidangez l'eau du bateau, du vivier et de la cale avant de quitter le plan d'eau.
3. Nettoyez l'embarcation, sa remorque ainsi que tout ce qui a été immergé, si possible à l'eau chaude (à plus de 60 °C), et sous un jet d'eau à haute pression. Lorsque vous nettoyez, vous devez être à une distance minimale de 30 mètres de tout plan d'eau, incluant les fossés et les bouches d'égout. Vous devez également être sur un sol absorbant (ex. : pelouse ou gravier) pour empêcher la percolation de l'eau souillée vers les plans d'eau.
4. Laissez sécher votre embarcation, la remorque et l'équipement pendant au moins cinq jours avant d'accéder à un autre plan d'eau.



Propriétaire d'aquarium ou jardin d'eau, ne disposez jamais de leurs organismes ou de leur eau dans le milieu naturel. Soyez vigilants lors de l'achat de matériel biologique pour détecter la présence d'intrus. Voici comment se départir de votre matériel biologique contaminé :

1. Traitez-le en le congelant pendant au moins 24h dans un sac de plastique à fermeture hermétique ou le mettre dans l'eau bouillante pendant plus d'une minute puis vider l'eau dans un conduit de drainage des eaux ménagères.
2. Jetez le matériel et son emballage à la poubelle en prenant soin de les mettre dans un sac de plastique à fermeture hermétique
3. Traitez le contenu et l'eau de l'aquarium avant de l'évacuer.
4. Signalez-les à votre autorité locale chargée des espèces exotiques envahissantes au 1-877-722-4828



Boule de mousse verte dont certaines étaient contaminées par la moule zébrée en 2020-2021